

Mémoires du CONGO



BULLETIN D'INFORMATION

N° 5 – octobre 2004

SOMMAIRE

Où en sommes nous?	2
Notre forum	3
Afrika getuigenissen, notre association sœur	4
Cassette promotionnelle n°2	5
Léopold II et l'émission RTBF	5
Le travail de nos équipes	
– Un DVD sur la Territoriale	6
– Analyse, classement informatisé et archivage des documents	7
– Enregistrements audiovisuels	7
Louis Michel fait l'éloge de «Mémoires du Congo»	8
Le guide du voyageur	8
Le petit livre rouge	9
Développer notre action au Congo?	10
Informations: Nombre de membres	11
La Sécession Katangaise	11
Régine Thiange	12

Où en sommes nous?

Notre association a été créée dans le but d'aider à établir la vérité sur la colonisation belge au Congo et au Ruanda-Urundi en collectant des témoignages sur cette période, la première destination de ceux-ci devant être les historiens, chercheurs, écrivains, étudiants présents et à venir.

Ces témoignages sont constitués d'abord par l'enregistrement audiovisuel des narrations des anciens coloniaux, racontant, sans esprit d'apologie ou de polémique, leur vécu quotidien de cette époque. Nous nous étions fixé un premier objectif de 150 cassettes. Or, avec les 38 enregistrements de notre association néerlandophone «Afrika Getuigenissen», nous en sommes déjà à 161 à ce jour. Nous projetons de poursuivre ce travail tout en favorisant les secteurs d'activité les moins bien représentés dans l'échantillonnage actuel (voir page 7).

Nous souhaitons compléter cet ensemble par des témoignages d'Africains ayant partagé la vie des Belges avant l'indépendance. La réalisation de ce projet est cependant peu aisée. En effet, elle ne peut l'être qu'en Afrique où nous n'avons encore qu'une infrastructure réduite (voir à ce sujet page 10) et où les personnes susceptibles d'être auditionnées sont difficiles à déceler et à contacter en raison de l'immensité du pays.

Parallèlement à ce travail d'enregistrement audiovisuel, une de nos équipes collecte, analyse et archive tout document écrit sur la période en revue (voir page 7) tandis qu'une autre fait de même en ce qui concerne les films et photos.

L'ensemble de cette collecte est destiné à une médiathèque qui sera constituée au Musée de Tervuren avec qui nous avons une convention de collaboration.

Tout ceci constitue ce que nous appelons une première phase. Elle est en cours d'achèvement. Les journées mensuelles au cours desquelles nous projetons des enregistrements déjà réalisés, ont permis et permettront encore dans l'avenir, à toute personne intéressée d'en apprécier le résultat.

Nous entamons maintenant la deuxième phase. Elle consiste à exploiter tous ces matériaux en vue de les partager avec un public plus large. Par exemple par la production de films documentaires à l'intention de Belges et de Congolais avides de mieux connaître l'histoire de leur pays. Ils seraient réalisés, par catégories d'activités, à partir d'extraits des témoignages, complétés par des films et photos et autres documents venant les illustrer, dans le cadre d'un montage accompagné de commentaires et de musique. Un premier film est en cours de préparation. Il concerne les administrateurs de territoire. D'autres sont envisagés concernant l'agronomie et l'Inéac, la médecine, la Force Publique etc.

Il est évident que cette phase nécessitera beaucoup de professionnalisme dans les domaines historiques et techniques et certainement l'intervention de spécialistes

Nous entrons donc dans un développement très différent de celui qui le précède où tout était réalisé par des bénévoles, à l'exclusion des prises de vue et de son effectuées par des cinéastes de métier. Nous comptons sur chacun de nos membres pour participer au mieux de leurs capacités à cette deuxième phase.

Citons alors, pour mémoire, la troisième phase, point d'orgue de notre projet: la production d'un grand film sur la colonisation belge. Nous l'espérons dans un délai pas trop lointain.

Georges LAMBERT

Notre FORUM

L'habitude en a été prise il y a un an: une fois par semaine, cinq à six membres de notre association, parmi les plus actifs, se réunissent au siège social pour faire le point sur les activités en cours.

Celles-ci se développant, de même que le nombre de nos membres, le local est devenu trop petit. Le lieu de la réunion s'est déplacé au Musée de Tervuren qui a mis à notre disposition, très gracieusement, une salle beaucoup plus vaste et un parking adéquat.

Progressivement, le nombre de participants s'est accru au point que la moyenne de chacune des quatre réunions de juillet atteignait 20 participants.

En fait, qu'est ce que ce forum?

Il s'agit de la réunion de tous les membres qui sont chargés d'une de nos activités. Ils y font rapport de l'état d'avancement de leurs travaux, exposent les prévisions de développement de ceux-ci et écoutent les avis et suggestions qui sont émis à ce sujet.

Sont présents également d'autres membres qui désirent être tenus au courant de nos réalisations et de nos projets, et participer à telle ou telle de nos discussions ou, éventuellement, à l'une ou l'autre de nos actions.

Nous y invitons aussi les personnes, membres ou non, qui veulent être informées de ce que fait en réalité notre association.

En définitive, chacun y est le bienvenu dans la mesure où il en a exprimé le désir et s'est annoncé. C'est la raison de cette appellation de «forum». Véritable chambre de résonance, les discussions y sont parfois passionnées, mais toujours constructives. Un compte-rendu détaillé de chaque réunion est envoyé à tous les participants, aux membres du forum absents et aux membres du Conseil d'Administration.

Petit à petit, ce forum est devenu l'organe de coordination et d'exécution des opérations.

En ce qui concerne l'ambiance qui y règne, voici ce que Marie-Madeleine Arnold en écrit, avec sa verve habituelle:

«Autour de la table immense, non, ce ne sont pas les chevaliers du Roi Arthur. Pourtant, ce sont des amis de l'aventure et de l'utopie qui n'ont pas désarmé, malgré les années. L'aventure fut belle et l'utopie en valait la peine: créer un monde heureux et prospère au cœur d'une «Terra Incognita», grande comme un continent.

Le rêve a vécu, mais l'histoire reste belle, et ceux qui ont eu le privilège de participer à cette aventure – était-ce une quête du Graal? – veulent qu'elle reste dans les mémoires et serve de modèle aux bâtisseurs de demain.

Ils n'ont pas d'armure et ne possèdent pas d'écusson, mais l'enthousiasme est là, intact, comme un étendard. Ce qu'ils ont partagé a noué entre eux une solidarité, une camaraderie fortes, et mis dans leur regard une petite étincelle qui s'allume quand ils croisent un «ancien».

Tout ce capital d'un passé de plénitude, crée dans cette assemblée un climat, un courant fertiles où les idées jaillissent, où les échanges se bousculent, où les prises de bec et les éclats de rire se succèdent et s'entremêlent. Et, dans ce creuset d'amitié, l'action, les actions se forgent et se concrétisent.

Il fait bon être parmi ces sœurs et frères des «temps révolus», parce que «ceux qui ont bâti ensemble un univers se retrouvent tous», avec la même joie, autour de la table immense»

Afrika getuigenissen, notre association soeur

S'il faut prendre la bible à la lettre, Dieu créa Eve en prélevant une côte d'Adam. Ne vous étonnez pas de ce rappel de l'histoire biblique: c'est qu'il a quelque peu servi de modèle lors de la mise sur pied de "Afrika-getuigenissen", le pendant néerlandophone de Mémoires du Congo.

En effet, dès la fondation de notre association essentiellement francophone, s'est posée la question du développement harmonieux des activités liées à l'audition d'un nombre important de témoins néerlandophones de la présence belge en Afrique

Dès la création de Mémoires du Congo, il s'est trouvé un homme hors du commun, Cyriel Van Meel, qui a assumé tout seul toutes les activités en rapport avec l'enregistrement des auditions des membres néerlandophones, mais, au fil du temps, il est apparu que cette charge devenait trop lourde pour un seul homme.

Tenant compte, pour le surplus, des affinités spécifiques ainsi que des aspirations légitimes des membres néerlandophones, la seule voie à suivre, dictée par la voix de la sagesse, fut facilement trouvée: en effet, au départ des éléments "nordiques" de Mémoires du Congo, une nouvelle a.s.b.l. a été créée, "Afrika-getuigenissen".

S'il y a un mot qui n'a pas sa place dans ce contexte, c'est celui de séparation. Dans le respect réciproque de leur autonomie et dans une entente plus que parfaite, les deux associations ont pris toutes les dispositions pour assurer une collaboration sans faille. C'est ainsi, par exemple, que André Huybrechts, administrateur de Mémoires, est en même temps administrateur de Afrika-getuigenissen et que le soussigné, président de la petite soeur flamande, s'est vu nommer administrateur de Mémoires.

"Afrika-getuigenissen" se félicite d'avoir pu bénéficier de l'expérience et de l'appui logistique de Mémoires, qui lui ont permis de prendre un départ rapide. Dignement parrainée, le nombre de ses membres s'est rapidement accru et, au cours des derniers mois, un nombre appréciable d'enregistrements a pu être réalisé. Parmi ceux-ci, nous relevons les précieux témoignages de plusieurs dignes représentants du monde académique, de grand âge.

Il est important de noter aussi que Afrika-getuigenissen s'est inscrite dans le mouvement de sauvegarde du patrimoine culturel esquissé par un important décret voté par le Parlement flamand. C'est ainsi que ses collaborateurs vont être initiés aux concepts d'une branche récente de l'historiographie contemporaine, à savoir l'histoire orale. Afrika-getuigenissen veut en effet mettre toutes les chances de son côté pour assurer la valeur intrinsèque de l'urgent et important travail auquel elle a voulu prendre part, à savoir la sauvegarde des précieux souvenirs de la présence belge en Afrique centrale.

*Guido Bosteels
Président
de Afrika-getuigenissen*

La cassette promotionnelle n°2 qui fut projetée lors de notre assemblée générale d'avril dernier est maintenant disponible soit en VHS soit en DVD toujours au prix de 10 euros plus frais d'expédition de 2,50 euros payables au compte notre association 310.1773520.58.

CASSETTE PROMOTIONNELLE N°2

**AGREMENTEZ VOS FUTURES SOI-
REES D'HIVER EN LA PROJETANT
EN FAMILLE OU AVEC DES AMIS**

LEOPOLD II et l'émission RTBF

Paul Vannès nous fait savoir que le recueil annoncé a enfin été imprimé. Il l'a expédié à ceux qui l'avaient réservé.

Imprimé en format A5 (A4 plié en deux), il comprend 210 pages. Y figurent, entre autres,

- les copies des très nombreuses lettres envoyées aux autorités et à la RTBF en réaction à l'annonce de l'émission
- la réponse étonnante de J.P. Philippot, Administrateur Général de la RTBF
- les copies des articles de presse
- les scripts du film, du prologue et du débat qui a suivi
- les analyses critiques du contenu du film
- les techniques de manipulation utilisées
- les copies des courriers envoyés après la diffusion
- les copies des réponses reçues, entre autres de Monsieur Louis Michel, Ministre des Affaires Etrangères

Le recueil est vendu au prix de 10 euros plus frais d'expédition de 2,50 euros à virer au compte 360-0157625-06 de BARCODEX SA.

Il sera également mis en vente lors des journées de projection de Mémoires du Congo

Le travail de nos équipes

UN DVD SUR LA TERRITORIALE

Pour faire pièce à la désinformation dont est l'objet l'action coloniale de notre pays, nous avons décidé, dans un premier temps, de recueillir, à l'intention des historiens de l'avenir, des témoignages de ceux qui ont oeuvré sur le terrain et font partie de notre Association. C'est ainsi que quelque 160 témoignages ont été enregistrés à ce jour.

Cela étant fait, nous avons décidé d'aller plus loin dans notre effort d'information et de contribuer à la formation des jeunes d'aujourd'hui en créant à leur intention, mais aussi, plus largement pour le grand public, un premier DVD centré exclusivement sur le Service territorial, espérant bien poursuivre, si les intéressés veulent bien s'y employer, avec les Agronomes, les Médecins, les Colons et d'autres encore.

La palette des sujets évoqués par les 30 anciens Administrateurs territoriaux est à l'image de leurs multiples fonctions et responsabilités. Ainsi que le rappelle l'un d'entre eux avec un sourire: «il n'y avait que la messe que nous ne disions pas».

La concordance de leurs narrations et anecdotes, malgré leurs territoires parfois distants de plus de mille kms, confère à ces exposés une crédibilité évidente.

Etant donnée la capacité limitée d'un DVD, notre équipe, constituée de 5 bénévoles dont 3 anciens AT, a dû, bien à regrets, ramener de 17 h. à environ 3 h. la durée des séquences retenues. Cette sélection très soignée a exigé plus de 60 heures de travail.

Ce travail a permis le transfert des cassettes vidéo vers deux DVD de transition.

Grâce à la codification, les sujets traités ont pu être regroupés dans un ensemble cohérent dont les composantes pourront être les suivantes:

- L'état d'esprit des AT en début de carrière et son évolution;
- La formation des AT avant leur départ et sur le terrain;
- L'action des AT et leurs relations dans «le Congo profond» et dans les villes;
- Leur contribution au développement: économique, social et politique;
- L'administration elle-même (la Justice, les enquêtes de terres, le recensement, etc.).

Ce premier travail de sélection en voie d'achèvement doit être complété par des sujets non encore abordés, par des photos et films hélas encore trop rares, ainsi que par une présentation de la Territoriale au coeur de l'action coloniale de la Belgique.

Chacun sait qu'un DVD peut-être parcouru par «plages». Une table des matières permettra à chacun de choisir un sujet sans être tenu d'en visionner la totalité.

Des plages d'environ 40 minutes permettront aux professeurs d'intercaler les sujets dans leurs horaires scolaires.

Aidez-nous à animer cette mémoire, votre mémoire, par l'une ou l'autre photo que nous viendrions scanner chez vous. Un coup de téléphone au n°: 02/733.39.48. Ainsi votre souvenir sera conservé.

Merci!

Julien NYSENS

Analyse, classement informatisé et archivage des documents

Le travail de rassemblement, de dépouillement, de classement informatisé et d'archivage de documents – auditions et documents fournis en appui de celles-ci ou indépendants des enregistrements audio-visuels – s'est poursuivi.

Le classement informatique a été entièrement révisé, à la lumière de l'expérience acquise, dans un sens de simplification et de standardisation.

A ce jour, une centaine de fiches d'identification et documentaires (dont 80 concernent des personnes qui ont été auditionnées et 20 se réfèrent à d'autres producteurs de documents) ont été intégrées dans le classement informatique. Tous les documents sont définitivement classés.

Nous insistons auprès des membres de «Mémoires du Congo» sur l'importance des documents «papiers» (mémoires, documents professionnels de toutes sortes etc.) au moins aussi précieux que les enregistrements audio-visuels (venant en appui de ceux-ci ou non). Il ne fait aucun doute que nombre d'entre vous disposent encore de ce genre de matériaux!

Un petit effort de mémoire et une visite du grenier s'il vous plaît...

Pour tout renseignement:
André HUYBRECHTS
Tél. 02/767 65 26

Enregistrements audiovisuels

Grâce à l'apport de notre association sœur néerlandophone Afrika Getuigenissen, nos enregistrements s'élèvent actuellement à 160 cassettes soit environ 120 heures de pellicule.

Voici la répartition par secteur d'activité. Nous avons repris au code 4 «agriculture, pisciculture, élevage» les enregistrements relatifs à l'Inéac qui pourraient aussi être répertoriés au code 17 «recherche»

Serge STINGLHAMBER

Statistique des auditions au 15-09-04 par code sectoriel

Code	Description	NL	FR	Totaux	%
1	Administration générale	2	4	6	3,75%
2	Administration territoriale	11	30	41	25,63%
3	Justice, magistrature	1	0	1	0,63%
4	Agriculture, pisciculture, élevage	1	12	13	8,13%
5	Santé	10	14	24	15,00%
6	Enseignement	3	3	6	3,75%
7	Force Publique	1	8	9	5,63%
8	Transport	0	6	6	4,03%
9	Entr.com.industr.financ.services	1	15	16	10,00%
10	Colons, Indépendants	3	8	11	6,88%
11	Mines	0	4	4	2,50%
12	Horeca	0	0	0	0,00%
13	Loisirs	0	0	0	0,00%
14	Communication, médias	2	0	2	1,25%
15	Missions	1	7	8	5,00%
16	Parcs nationaux	0	2	2	1,25%
17	Recherche	0	0	0	0,00%
18	Divers	2	8	10	6,25%
19	Africains	0	1	1	0,63%
	TOTAUX	38	122	160	100,00%

LOUIS MICHEL

fait l'éloge de «Mémoires du Congo»

Extrait de la lettre du 15 juin 2004 de Louis Michel à notre membre Pierre Vercauteren, administrateur de Congorudi.

«Je saisis cette occasion pour vous féliciter ainsi que vos autres collègues au sein de l'autre association Mémoires du Congo pour la compilation d'interviews, dont mes services ont pu apprécier certains extraits, qui constituent une contribution inestimable à l'historiographie de notre passé colonial. Cette entreprise, que je soutiens avec grand plaisir sur le plan financier, témoigne avant tout de l'infatigable travail dont vos collègues et vous même faites preuve de manière totalement désintéressée. Soyez en remerciés.»

Le guide du voyageur **AU CONGO BELGE ET AU RUANDA-URUNDI** 4^{ème} édition – 1958 – Infor-Congo

L'époque de la colonisation au Congo et du protectorat au Ruanda-Urundi au cours des soixante premières années du 20^{ème} siècle, telle que présentée actuellement par une certaine presse, est un modèle de désinformation historique, d'omissions volontaires et de calomnies. En fait, la présence belge en Afrique centrale fut, pour cette région du monde, une période faste de construction d'un monde en progrès économique, culturel et surtout social, mais il est interdit de le dire!

Toute tentative de rétablissement de cette vérité suscite dans les sphères bien pensantes de Belgique, des réactions épidermiques d'hystérie rageuse à l'égard des coloniaux. Pourquoi? Probablement parce que nos détracteurs étaient absents du terrain lorsque se bâtissaient en quelques courtes années, les trois «colonies» d'Afrique centrale qui resteront cependant pour toujours des modèles d'une réussite exceptionnelle.

Un document existe, passionnant, simple et remarquablement documenté. Il a été rédigé à une époque où les Africains et les Européens qui construisaient l'Afrique, n'avaient pas à se défendre de mesquines jalousies, ce qui est une garantie de son objectivité.

«Le Guide du Voyageur» est une très bonne présentation de la Colonie et des Territoires sous tutelle belge en fin de période coloniale. Tout y est: l'histoire, la géographie, les populations, les arts, l'enseignement, l'industrie, l'agriculture, la santé publique, les réseaux routiers, ferroviaires, fluviaux, aériens, les parcs nationaux, le tourisme, etc.

Les réalisations de la colonisation y sont décrites dans les centres urbains et industriels; mais ce que le lecteur congolais d'aujourd'hui apprécie le plus, semble-t-il, c'est qu'il retrouve dans ce livre, mention de son village de pleine brousse ou au milieu de la forêt. Il découvre ainsi que son village était

également l'objet de l'attention de l'administration: des routes en bon état y conduisaient, des dispensaires de soins médicaux, des écoles et même des stations service s'y trouvaient souvent. Le moindre village était impliqué comme acteur et bénéficiaire du développement général.

Les réalisations de l'époque coloniale sont le fruit de la collaboration du colonisateur et des populations africaines (et de colons de nationalités diverses). C'est la seule période de paix civile et de progrès social que l'Afrique centrale ait connue au 20^{ème} siècle. Tous s'en souviennent avec fierté et l'intérêt

des populations africaines pour cette époque ne cesse de croître. Ce Guide du Voyageur, c'est l'Histoire des Congolais, des Ruandais, des Burundais et c'est la nôtre.

L'imprimeur de cet ouvrage existe encore, mais la maquette qui a servi à l'impression n'existe plus. Il va falloir scanner un exemplaire pour reconstituer les éléments qui permettront sa réimpression. La réédition de ce livre est un projet de «Mémoires du Congo». Il sera réalisé si ce projet est économiquement possible.

Jean-Marc GOFFART

Le petit livre ROUGE

C'est un petit volume un peu dépeigné. Ses pages jaunissent et s'effritent sur les bords. Modestement, il porte sur le dos ces quelques mots «Codes Congolais et Lois usuelles» et un millésime: 1900.

Même dans sa jeunesse ce «centenaire» devait paraître bien modeste malgré ses 600 pages de textes serrés. Et pourtant c'est un Grand livre! Grand car il contient toute la sagesse, la sagacité, le souci du bien des individus et de l'Etat d'un grand Roi.

Ce livre étonne par l'acuité de vues du futur et l'intelligence de l'analyse que son promoteur a su porter sur les erreurs de gestion commises dans d'autres états, sous d'autres cieux, au même moment.

Ce grand Roi, c'est Léopold II, Souverain de l'Etat Indépendant du Congo. Oui, c'est lui, celui que l'on pourrait qualifier de «Roi aux outrages»

tant une meute hargneuse et malveillante, l'a couvert d'ignobles insultes puisées dans les plus sordides sentines.

A la lecture de ce livre rouge, nous allons de surprise en surprise.

Que n'a-t-on pas dit et écrit sur ce Roi qualifié de «négrier»!! Or, son Etat à peine fondé en février 1885, il lui suffit de quelques mois pour que, dès le 1^{er} juillet de la même année, une Ordonnance déclare: «Nul n'a le droit d'occuper sans titre des terres vacantes ni de déposséder les indigènes des terres qu'ils occupent...». Si l'on pense qu'à la même époque les Etats – Unis spolient sans scrupule les Indiens de leurs domaines et que les Anglais occupent sans état d'âme le Swaziland et le Betchouanaland et massacrent les Zoulous en Afrique du Sud!! Qui est le «mauvais»?

Autre exemple de la sollicitude du Roi pour les populations indigènes. Un décret

du 8 novembre 1888, réglemente sévèrement les modalités de recrutement des travailleurs indigènes et le soumet au contrôle obligatoire des agents de l'Administration. Ce décret accorde même au Gouverneur Général le pouvoir d'interdire le recrutement dans les régions où il estimerait qu'il serait dommageable.

Connaissant les effets dévastateurs de l'alcool parmi les Indiens d'Amérique (l'eau de feu), par le Décret du 17 juillet 1890, il interdit le commerce et la fabrication de l'alcool sur le territoire congolais.

La santé des populations est aussi l'objet de ses préoccupations. Le Décret

du 20 octobre 1888 met en place les bases d'une organisation de la lutte contre les maladies contagieuses. On est loin de la soi-disant «hécatombe» dans l'indifférence, voire hécatombe organisée, qu'on impute au Souverain et ses hommes liges.

La lecture de ce petit livre rouge, de ce Code, est riche d'enseignements et démontre, de façon irréfutable, la volonté du Souverain d'agir pour le bien et la protection des Congolais. Tout le monde ne peut se targuer d'un tel souci.

Maurice LENAIN

Développer notre action

au CONGO?

Différents contacts que nous avons eus avec des Congolais résidant au Congo ou en Belgique nous ont révélé que, de plus en plus, ceux-ci s'intéressent à la période coloniale. Ils observent qu'elle constitue leur histoire, au même titre que celle qui a suivi l'indépendance.

Nous leur avons fait visionner certains de nos enregistrements et ils les ont trouvés particulièrement intéressants. Ils ignorent en effet bien souvent ce qu'était réellement la vie quotidienne dans leur pays avant l'indépendance et comment leurs parents ont construit avec nous ce qui était une des régions les plus développées de l'Afrique au sud du Sahara.

Nous en avons donc conclu que nous ferions oeuvre utile en projetant au Congo, au Rwanda et au Burundi une partie de notre production. Ce qui serait certainement bienvenu dans le cadre de la collaboration entre ces pays et la Belgique.

Or, nous avons un représentant à Kinshasa en la personne de Monsieur Léo De Gruyter qui ne demande qu'à nous aider dans cette action. Etant de passage à Bruxelles ces dernières semaines, il a assisté à deux de nos conseils d'administration et à deux de nos forums.

Il a été convenu que, dans une première étape, une filiale de notre association serait créée à Kinshasa par Monsieur De Gruyter, rassemblant des membres européens et congolais.

Ensuite, une des premières actions serait de projeter des cassettes ou des extraits de celles-ci dans des salles publiques ou, avec l'autorisation des autorités, dans les écoles.

Enfin, cette association tenterait de trouver des Congolais ayant vécu la période coloniale, dans le but d'enregistrer leurs souvenirs, comme nous l'avons fait ici avec des anciens coloniaux. La médiathèque que nous constituerons au Musée de Tervuren serait ainsi beaucoup mieux équilibrée.

Il s'agit là d'un projet ambitieux et difficile à réaliser. Nous tiendrons nos membres au courant de son développement.

Georges LAMBERT

Informations diverses

- *Le nombre de nos membres est toujours en progrès : nous sommes actuellement 370, alors qu'en février dernier nous étions 280 et un an auparavant 153*
- *La liste de nos membres est à la disposition de qui en fera la demande à notre siège social.*

La Sécession Katangaise

«La Sécession Katangaise, faits, réflexions et anecdotes» est un travail de mémoire que vient de rédiger Albert van de Kerchove, un des membres de Mémoires du Congo. Il y relate avec précision et passion cette phase de l'histoire du Congo qu'il a vécue comme ingénieur à l'U.M.H.K. de 1953 à 1967.

Le document peut être envoyé moyennant un paiement de 10 euros au compte 210-0225563-90 de Albert van de Kerchove, Rode Beukendreef 4 1930 Nossegem

Régine THIANGE

Nombre de nos lecteurs connaissent Régine Thiange. Membre de notre association, femme dynamique, extravertie, amicale, elle a connu et aimé passionnément la vie en Afrique, que ce soit en brousse, à Elisabethville ou au Rwanda, faisant moisson au passage de tous les paysages, les couleurs, les visages, les traduisant ensuite en tableaux éclatants, où revit l'intraduisible fascination du continent noir.

C'est donc avec bonheur et émotion que l'on découvrira très prochainement une biographie illustrée de cette grande artiste. Déjà, des bulletins de souscrip-

tion sont envoyés aux «anciens» et nouveaux amoureux de l'Afrique pour qu'ils puissent réserver leur exemplaire.

Régine m'a demandé de collaborer à cet ouvrage. Avec Sabine Cornelis et Robert Van Michel, c'est avec joie que j'ai participé à cet hommage très mérité.

Régine Thiange présentera et dédicacera sa monographie lors de la journée de projection de Mémoires du Congo du 14 octobre 2004

Marie-Madeleine Arnold

«Régine Thiange», Poot Printers, 28 €

SI VOUS VOULEZ

EN SAVOIR DAVANTAGE ET/ OU
PARTICIPER AU TRAVAIL D'UNE DE NOS EQUIPES

ADRESSEZ-VOUS:

à notre siège social: 118 rue de Livourne 1000 Bruxelles

Tél. / fax: 02/649.98.48

E-mail gh@lambert.as